



ÉGLISE DU PASQUART

Trois vitesses pour la fille des rois

À l'occasion de la fête des rois, le conseil municipal de l'Église du Pasquart a élu sa nouvelle présidente. C'est la jeune Marie-Christine Besson, 32 ans, qui a été élue à la présidence de la commune. Elle a été élue à la majorité absolue, avec 11 voix sur 15. Elle succède à son père, Jean-Louis Besson, qui a été maire pendant 15 ans. Elle est mariée et a deux enfants. Elle a travaillé pendant 10 ans dans le secteur privé. Elle a été élue à la présidence de la commune à l'âge de 32 ans.

ÉCONOMIE

Polydec SA, 25 ans, pas une ride et une ambiance d'enfer

Polydec SA a fêté ses 25 ans. Et pas de n'importe quelle façon. Une virée de trois jours pour toute la boîte – en Italie – aux frais du roi. L'occasion de dresser le portrait d'une entreprise familiale qui n'aspire qu'à le rester.

VIVIAN BOLOGNA

«**L**a grande classe!» «Formidable!» Les 40 employés de l'entreprise Polydec SA se souviendront sans doute longtemps de la virée organisée en Italie du Nord par leurs chefs à la fin du mois de mars, histoire de fêter les 25 ans de l'entreprise. Durant trois jours, les salariés ont visité Milan, les ateliers de construction de Maserati, le Musée Ferrari et mangé gastronomique à rendre jaloux tout gourmet qui se respecte. «C'était une façon de les remercier de leur engagement», souligne Claude Konrad, le directeur général de Polydec, qu'il a fondée avec son cousin Jean-François Konrad. «Si nos collaborateurs ne sont pas là, nous non plus», ajoute-t-il.

Voilà qui change du discours dominant. «Je n'étais pas un élève très doué et je suis au bénéfice d'un CFC de mécanicien de précision. J'ai appris à rester humble», lance-t-il, pour expliquer son point de vue.

Alors, quand il crée sa propre boîte en 1985, Claude Konrad n'a pas pour objectif de créer une entreprise qui produit 20 à 25 mios d'axes de micromo-



CHEZ FERRARI Entre deux repas, une petite visite chez le géant de l'automobile...

(LDD)

teurs destinés à l'instrumentation automobile, soit 55% de la demande mondiale. «J'avais 27 ans quand je me suis lancé avec mon cousin. On a récupéré quelques vieilles machines de décolletage et nous nous sommes installés à Evilard. Nous n'avions pas d'ambition, sinon celle d'être à notre propre compte», indique Claude Konrad. Au fil des années, la réussite étant au rendez-vous, les deux cousins ont déménagé aux Champs-de-Boujean, où ils ont construit le nouveau bâtiment de l'entreprise, en 1996, avant d'acquérir les locaux voisins vacants. Bien que l'en-

treprise soit en bonne santé financière, les deux dirigeants n'ont pas l'intention d'augmenter leur capacité de production de manière démesurée. «Nous allons embaucher prochainement quelques décolleteurs, mais je ne suis pas la bonne personne pour gérer 100 employés. J'aime être proche d'eux. Si on double les effectifs, il faut aussi avoir plus de cadres avec une forte personnalité et je serais éloigné des salariés. Il serait très malsain d'avoir une direction qui ne dirige plus!», lâche, sans détours, le directeur général.

Au fait, comment une boîte

qui travaille principalement pour le secteur automobile a-t-elle vécu la crise qui a frappé le secteur? «Nous avons connu une baisse du chiffre d'affaires de 40% l'an dernier et nous avons dû chômer pendant deux mois. Mais depuis deux ou trois mois, la reprise est là, surtout dans le domaine électronique. Il n'est pas impossible que, cette année, notre chiffre d'affaires ressemble à celui de 2008, qui fut une année exceptionnelle», précise Claude Konrad.

Afin de parer aux risques inhérents au marché automobile, les dirigeants de Polydec

«Il n'est pas impossible que, cette année, notre chiffre d'affaires ressemble à celui de 2008, qui fut une année exceptionnelle.»

Claude Konrad

avaient diversifié leur offre dès 1999. «Nous produisons toujours plus de pointes-test destinées à l'industrie électronique», indique Claude Konrad.

Et pour ceux qui imaginent que Polydec connaîtra quelques difficultés lorsque les cadrans traditionnels, Claude Konrad répond: «Nous avons le temps de voir venir, ces technologies ne semblent pas donner entière satisfaction à leurs producteurs.» De quoi préparer sereinement les festivités du 30e anniversaire d'existence? /VB

Le coup de pouce financier de la Ville

Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.



Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

Janica Maurer, patronne à 24 ans



Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

En bref
 Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

En bref
 Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

En bref
 Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.

En bref
 Le conseil municipal de la Ville de Bienne a voté, vendredi 7 mai, une motion de soutien financier à l'association 'Les amis de la Ville'. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville. Le conseil municipal a également voté une motion de soutien à l'association 'Les amis de la Ville' pour l'année 2010. Cette motion prévoit une subvention de 100 000 francs par an pour l'association, qui organise des événements culturels et sportifs dans la ville.